

TRANSPORT SCOLAIRE / PETITS RAPPELS

- Pour un bon déroulement du transport scolaire, les élèves doivent être présents au point d'arrêt **5 minutes avant l'horaire prévu** pour le passage du car **le matin**.
- De même, les personnes autorisées à récupérer les enfants **le soir** doivent être présentes également **5 minutes avant l'arrivée du car**, sous peine que l'enfant soit ramené à la garderie.

Merci de votre compréhension,

L'Adjointe aux affaires scolaires,

Brigitte QUELEN